

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Xavier BERTRAND
*Président de la Région des
Hauts-de-France*
Conseil régional des Hauts de France
151 avenue du Président Hoover
59555 LILLE Cedex

ref. : FR 2019 - 108

Bruay-sur-l'Escaut, le 29 mars 2019

Monsieur le Président,



Je souhaite attirer votre attention sur les importants désordres qui affectent les bâtiments du lycée agro-environnemental d'Arras, situé route de Cambrai, à Tilloy-lès-Mofflaines (62217).

Ce site dédié à l'enseignement agricole comprend notamment un internat, d'une capacité de 130 lits, dont l'état n'a cessé de se dégrader au fil des années.

Une partie des locaux est désormais interdite au public, la commission d'hygiène et de sécurité estimant que certains éléments de l'immeuble, tels les escaliers en bois, représentent un réel danger pour les occupants. Cette situation est d'autant plus ubuesque que des travaux de rénovation des menuiseries ont été effectués dans des étages désormais condamnés...

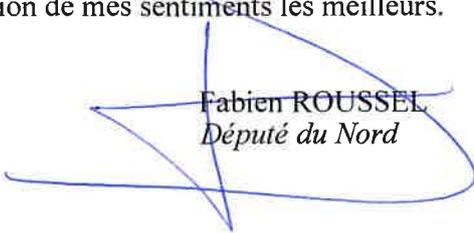
Par ailleurs, le bâtiment où se déroulent les enseignements présente également des défauts de sécurité et d'isolation. La communauté éducative évoque ainsi les accidents réguliers liés à l'état dégradé des menuiseries et de la vitrerie, l'insuffisance de chauffage des locaux et l'existence d'un taux élevé d'humidité, propice au développement de moisissures.

La vétusté de ces locaux affecte l'attractivité du site, certains élèves renonçant à se rendre dans l'établissement, en raison des conditions d'études et de logement. Le lycée voit ainsi ses effectifs baisser alors même qu'il dispose par ailleurs d'infrastructures modernes, tel son atelier pédagogique agricole, et que la qualité des enseignements est reconnue par les acteurs de la filière agro-environnementale.

Si la situation est déjà ancienne, au point que la précédente majorité à la Région avait budgété d'importants travaux sur ce site, il apparaît désormais urgent de réhabiliter les bâtiments du site de Tilloy-lès-Mofflaines.

Connaissant votre attachement aux lycées agricoles des Hauts-de-France, je vous demande de bien vouloir m'indiquer ce que le Conseil régional a prévu de mettre en œuvre pour le lycée agro-environnemental d'Arras.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Fabien ROUSSEL
Député du Nord